

N° : 41

Juillet - Août 2026



MAIRIE - HORAIRES

Lundi 9h00 - 11h30

Mardi 13h30 - 18h00

Mercredi 9h00 - 11h30

Vendredi 13h30 - 18h30

PERMANENCES DES ELUS SUR RDV

Lundi, mardi, jeudi (15h-17h) et vendredi

Tél. 04 79 65 71 01

Email mairie.sthibaud@gmail.com



st-thibaud-de-couz.fr



Mairie Saint Thibaud de Couz



A vos agendas !

22

Juillet

Tour de France

Village

28

Août

Conseil municipal

Mairie

04

Sept.

Forum des associations

Salle polyvalente

10

Sept.

1er Atelier équilibre

Salle polyvalente

25

Sept.

Don du sang

Salle polyvalente

26

Sept.

Journée du patrimoine

Centre-bourg

16

Oct.

Gin's Tonic loto

Salle polyvalente

17

Oct.

Nettoyage chemin Gros

Louis
Rdv parking école

Le Mot de Madame la Maire

Bonjour à toutes et à tous,

L'été est désormais bien installé. C'est une saison que nous attendons avec impatience, synonyme de détente, de convivialité et de moments partagés. Mais elle nous rappelle aussi certains défis auxquels nous devons faire face collectivement.

Les **épisodes de fortes chaleurs** deviennent malheureusement plus fréquents. Ils nous invitent à adapter nos habitudes et à porter une attention particulière aux personnes les plus fragiles. Durant les journées les plus chaudes, la salle polyvalente climatisée a ainsi été mise à la disposition de l'école afin d'offrir aux enfants un environnement plus confortable. Le **registre canicule** a également été réactivé afin de mieux accompagner les personnes qui pourraient en avoir besoin.

Ces conditions climatiques augmentent également **les risques d'incendie**. Si notre commune a été épargnée jusqu'à présent, chacun peut contribuer à prévenir ces drames en faisant preuve de la plus grande vigilance : respect des consignes, prudence avec les barbecues, les mégots de cigarette ou toute source potentielle de départ de feu.

L'eau est elle aussi une ressource de plus en plus précieuse. Les arrêtés préfectoraux définissent les restrictions à respecter, mais au-delà de ces obligations, c'est avant tout le bon sens et la responsabilité de chacun qui permettront de préserver cette ressource essentielle.

Enfin, quelques cambriolages et démarchages abusifs ont été signalés sur la commune. Restons attentifs, solidaires et n'hésitons pas à signaler toute situation inhabituelle. La **vigilance de chacun est un précieux atout** pour préserver la tranquillité de notre village.

Heureusement, l'été est aussi une saison de plaisirs simples : partager un barbecue entre amis ou en famille, profiter de la fraîcheur des soirées, savourer les longues journées ensoleillées, écouter le chant des cigales grises de Chartreuse, célébrer les résultats des examens, vibrer devant les grandes compétitions sportives ou encore participer aux nombreuses animations qui rythment la vie de notre territoire.

La **Fête du Village, organisée le 4 juillet**, a une nouvelle fois rencontré un beau succès en rassemblant de nombreux Coudanes et Coudans, rejoints également par des habitants des communes voisines. Nous espérons voir cet événement se pérenniser, tant il reflète l'esprit de convivialité, de partage et de solidarité auquel nous sommes profondément attachés.

Ces moments festifs ne pourraient exister sans **l'engagement des associations** et des nombreux bénévoles qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leurs idées pour faire vivre notre commune. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Si vous avez apprécié ces manifestations, pourquoi ne pas rejoindre l'aventure ? Quelques heures dans l'année suffisent parfois pour apporter une aide précieuse et contribuer à la réussite de ces événements. Chaque geste compte.

Je vous **souhaite à toutes et à tous un très bel été**. Profitez pleinement de notre village, de ses chemins de randonnée, de son cadre de vie exceptionnel, et n'hésitez pas à soutenir nos commerces locaux tout au long de la saison estivale.

Bel été à toutes et à tous !

Marion Fayard

VIE MUNICIPALE

Fonctionnement du Conseil municipal

A l'exception du Conseil municipal d'installation du 20 mars, il est regrettable que les trois élus de la minorité soient totalement absents de la vie municipale, en ne participant à aucun conseil, aucune commission, aucun échange. Dans l'intérêt de la commune, une passation aurait été bien plus efficace pour permettre une continuité dans les dossiers importants. Le recours fondé sur des arguments très légers a été rejeté par le tribunal, mais a mobilisé de l'énergie, du temps et des ressources financières, supportées exclusivement à titre personnel par les membres de la nouvelle équipe municipale. Depuis le début de ce mandat, nous souhaitons avoir une **approche positive, constructive**, basée sur de nombreux **échanges**, que ce soit avec les commerçants, associations, habitantes et habitants du village, et ne pas rentrer dans des polémiques qui sont stériles. Toutefois et à titre exceptionnel, au vu des nombreuses interrogations et dans un souci de transparence, nous avons publié sur le site de la commune un article pédagogique décrivant le **fonctionnement des indemnités** perçues par les Elus. Pour plus de visibilité, l'ensemble de l'article a été publié (page 6 du présent Couz d'Oeil).

Enfance, jeunesse, éducation et vie locale

Face aux fortes chaleurs, la commune se mobilise

À l'occasion des récents épisodes de fortes chaleurs, la municipalité a mis en place plusieurs mesures afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil possibles pour les élèves et les agents communaux. La **salle polyvalente**, équipée d'un système de climatisation, a été mise à disposition des classes pour permettre aux enfants de bénéficier d'un espace rafraîchi durant les heures les plus chaudes de la journée. La commune remercie également chaleureusement une entreprise du village pour le **prêt de climatiseurs portatifs**, venus compléter ce dispositif. Afin d'apporter un peu de fraîcheur aux élèves, des **jeux d'eau** ont également été organisés.

Consciente que les épisodes de fortes chaleurs sont appelés à se multiplier, la municipalité travaille dès à présent sur des **solutions plus durables**. Plusieurs projets sont à l'étude, parmi lesquels l'installation de déstratificateurs d'air dans certains bâtiments communaux afin d'améliorer le confort thermique, la climatisation des salles de classe les plus exposées à la chaleur à l'étage de l'école, ainsi que du bureau des agents au secrétariat de la mairie. A plus long terme, une étude sur les performances énergétiques des bâtiments communaux sera lancée. L'installation de brumisateurs dans la nouvelle cour d'école, qui sera végétalisée cet été, est également envisagée. Cette **végétalisation** permettra de créer de véritables îlots de fraîcheur et d'améliorer durablement le confort des enfants. Par ces actions, la commune affirme sa volonté d'anticiper les effets du changement climatique et d'adapter progressivement ses équipements afin de protéger les habitants, les élèves et les agents communaux face aux défis des années à venir.

Travaux de la cour d'école cet été

Les travaux de végétalisation de la cour de l'école ont débuté la semaine du 6 juillet et se poursuivront tout au long de l'été. Le calendrier est particulièrement serré : nos "clients" les plus exigeants, les élèves, attendent avec impatience de découvrir leur nouvelle cour dès le 1er septembre ! Quelques membres de l'équipe municipale assureront donc un suivi régulier du chantier tout au long de la période estivale.

Cette transformation consiste à retirer une partie des surfaces en enrobé afin de créer des îlots végétalisés et des revêtements perméables, mieux adaptés aux épisodes de fortes chaleurs et aux fortes pluies. Ces aménagements permettront d'améliorer le confort thermique de la cour tout en favorisant l'infiltration naturelle des eaux de pluie.

Ce projet est également l'occasion de repenser les usages de cet espace. La cour évoluera d'un aménagement principalement centré sur le terrain de football vers un lieu plus diversifié, offrant plusieurs espaces de jeux, des coins plus calmes, des parcours et de nouvelles possibilités d'activités pour tous les élèves.

Encore un peu de patience... Nous ne manquerons pas de partager prochainement les premières photos de cette belle transformation !



Rappel : la cour de l'école est une zone de chantier, il est strictement interdit de s'y rendre.

VIE MUNICIPALE

Cadre de vie, environnement et culture

Création d'un comité consultatif des chemins communaux

La réunion d'information sur la création d'un comité consultatif sur les chemins communaux a été très intéressante et constructive, nous remercions chaleureusement les personnes présentes qui souhaitent s'investir pour la remise en état de nos chemins communaux ! La porte reste ouverte aux personnes qui souhaitent nous rejoindre, le premier comité aura lieu le 27/09/26 et la première matinée de travail est programmée le 17/10/26.

Questionnaire bibliothèque

Merci aux personnes ayant déjà répondu au questionnaire, il serait intéressant de recevoir encore d'autres réponses ! Si vous ne fréquentez pas la bibliothèque, votre retour est précieux afin de mieux comprendre vos attentes (voir le lien dans le QR Code).

Pour les personnes qui ont répondu être intéressées pour s'investir (bénévole ou de manière ponctuelle), merci de vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie, ou par mail mairie.sthibaud@gmail.com



JOURNÉE DU PATRIMOINE

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2026 À 16H

REPORT LE 11 OCTOBRE EN CAS DE MAUVAISE MÉTÉO

RENDEZ-VOUS SUR LE PARKING DE L'ÉCOLE POUR UNE PETITE DÉAMBULATION DANS LE VILLAGE, AUTOUR DE LIEUX IDENTIFIÉS QUI VOUS SERONT RACONTÉS POUR REMONTER LE TEMPS, PAR DES HABITANTS PASSIONNÉS ET DOCUMENTÉS

LE NOMBRE DE PLACES ÉTANT LIMITÉ, NOUS VOUS PROPOSONS DE VOUS INSCRIRE AU PLUS TÔT EN CONTACTANT MARIE

PAR MAIL : MARIE.FAVREAU@PROTON.ME

OU PAR TÉLÉPHONE AU : [06 52 58 83 76](tel:0652588376)

LES PERSONNES INTÉRESSÉES POUR NOUS REJOINDRE SUR L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE OU APPORTER DE LA MATIÈRE, PEUVENT CONTACTER MARIE ÉGALEMENT !



Le Centre Social des Pays du Guiers est un lieu associatif ouvert à tous les habitants du territoire du Cœur de Chartreuse. C'est un lieu où les habitants mettent concrètement en place des projets qui correspondent à leurs envies et à leurs besoins, pour améliorer leur vie. Des professionnels formés et compétents sont présents pour accueillir, écouter et accompagner la réalisation de ces projets, ainsi que des services de proximité et des activités (éducatives, culturelles, de loisirs...). C'est avant tout un projet citoyen dont l'ambition est de fédérer et de créer du lien social à l'échelle du territoire. Ce projet s'articule autour de 4 grands axes : la démocratie, l'écologie, la solidarité et la culture.

Cette année, pour une première édition, est mis en place un fonds de participation offert aux habitants du territoire porteurs de projets et adhérents au centre social, à partir de 16 ans. L'objectif étant de soutenir une initiative citoyenne qui s'inscrit dans les grands axes du projet associatif du CSPG. Si vous avez un projet citoyen que vous aimeriez porter à cette commission, ou que vous souhaitez en savoir plus, prenez contact avec Laure-Anne Combe par le biais de la mairie.

JEUX PAUSE ESTIVALE

Mot croisé de l'été: thème Saint Thibaud de Couz

Saint Thibaud de Couz

Horizontal

3. col dans notre patronyme

7. recouvre 1600 ha du territoire de la commune

8. Annexée à la France en 1860

11. maison du curé

12. petit groupe d'habitats isolés

13. point culminant de la chaîne de l'épine

Vertical

1. commerce de proximité du village

2. habitants du village

3. religieux de l'ordre de saint Bruno

5. enfants en patois en Savoyard

6. un monsieur, un parisien ou un touriste

9. cité des ducs

10. moine breton fondateur, qui a donné son nom au village

Sudoku

6			7					5
9	8					4	1	3
	1		8		9			
4				7	2	1		
	9						2	
		8	6	1				7
			5		6		3	
5	2	6					8	1
8					7			9



Photo du feu d'artifice du samedi 4 juillet

VIE COMMUNALE

Solidarités, santé, vie associative et personnes âgées

Atelier équilibre – Prévention des chutes

Vous êtes retraité(e) ?

Participez gratuitement à un atelier équilibre, financé par la CARSAT Rhône-Alpes, pour renforcer votre équilibre et prévenir les risques de chute.

12 séances animées par l'association Siel Bleu vous sont proposées chaque jeudi, à partir du 10 septembre, de 10 h 30 à 12 h, à la salle polyvalente.

Au programme :

- Des exercices simples, accessibles à tous
- De la gym douce pour améliorer l'équilibre
- Un renforcement musculaire adapté
- Des conseils pour prévenir les chutes
- Le tout dans une ambiance conviviale

Atelier gratuit, places limitées à 12 participants – inscription obligatoire en mairie. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Natacha MARTIN.



Atelier Equilibre

Prévenir une chute, c'est apprendre à en reconnaître les paramètres : se déplacer mieux, s'asseoir et se lever en confiance, apprivoiser le sol. Tous les aspects de l'équilibre sont abordés.

Contenu



Souplesse ;
Mobilisation des articulations ;
Résistance : exercer la capacité musculaire à se relever du sol dans la meilleure position ;
Lecture du terrain : savoir reconnaître un danger ;
Appréhender un obstacle ;
Prévention des comportements et éléments à risque.

Venez découvrir gratuitement cet atelier financé par la CARSAT Rhône-Alpes.

Renseignements et inscriptions

A l'accueil de la Mairie de Saint-Thibaud-de-Couz
Tel : 04.79.65.71.01
E-mail : mairiesthibaud@gmail.com

Du 10 septembre au 26 novembre 2026 (12 séances)

Les jeudis de 10h30 à 12h

Salle polyvalente « La Thibaudia »
Inscription limitée à 12 participants



Nous tenions à féliciter et à remercier chaleureusement les associations et les commerçants du village qui ont contribué à l'animation de notre commune au cours des mois de juin et juillet.

Un grand merci à La **Gaule des Coudans** pour sa participation à la Fête du Pain, à l'**Amicale des sapeurs-pompiers du Val de Couz** pour l'organisation de la fête de la musique, à l'**APE** pour l'organisation de la kermesse de l'école, ainsi qu'à **St Thib'** en **Fête** pour l'organisation de la fête du village.

Grâce à l'engagement de leurs bénévoles, ces manifestations ont connu un beau succès et ont offert à chacun de beaux moments de partage et de convivialité. Si la canicule a parfois compliqué leur organisation, les bénévoles ont su faire preuve d'adaptation et d'investissement afin de maintenir ces rendez-vous dans les meilleures conditions. Nous les en remercions chaleureusement.

Merci à toutes et à tous pour votre investissement et votre engagement au service de la vie associative et du dynamisme de notre commune.

Nous vous donnons rendez-vous au **Forum des associations**, qui se tiendra le **vendredi 4 septembre à 18 h**. Venez rencontrer les associations de notre village, découvrir leurs activités et, pourquoi pas, rejoindre leurs équipes de bénévoles !



Cabinet infirmier de Saint-Thibaud-de-Couz

Les infirmières du cabinet assurent tout type de soins infirmiers sur prescription médicale, au cabinet sur rendez-vous ou à domicile.

Elles sont également habilitées à réaliser certaines vaccinations sans ordonnance, conformément à la réglementation en vigueur.

Les soins sont assurés 7 jours sur 7.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous, vous pouvez contacter le cabinet au 06 19 21 49 70.

L'équipe des infirmières de Saint-Thibaud-de-Couz.

Nathalie SULPICE, Catherine MIGUET, Sabrina BULLISET

VIE COMMUNALE

Fonctionnement des indemnités des élus

Article publié initialement sur le site de la commune en juin 2026

Nous regrettons que les élus de l'opposition soient régulièrement excusés lors des Conseils municipaux, alors même que l'ensemble des informations et des délibérations y sont présentées, débattues et votées en toute transparence.

Le débat démocratique est essentiel à la vie communale. Nous sommes attachés à ce que chacun puisse pleinement exercer son mandat et contribuer aux réflexions et aux décisions qui concernent l'avenir de notre commune. Une opposition présente, impliquée et constructive est une richesse pour la démocratie locale lorsqu'elle participe activement au travail municipal dans l'intérêt général.

Néanmoins, afin d'éviter toute confusion, nous souhaitons apporter quelques précisions concernant les indemnités des élus.

Il est exact que le montant global des indemnités versées aux élus a évolué. **Cette augmentation s'explique tout d'abord par la revalorisation nationale des indemnités des élus locaux, prévue par la loi du 22 décembre 2025 et applicable à compter du 1er janvier 2026. Cette hausse de 8 % résulte d'une décision législative nationale et ne relève donc pas d'un choix de la municipalité.**

Par ailleurs, notre équipe municipale a fait le choix d'une organisation différente de celle qui prévalait auparavant. Nous avons souhaité construire un fonctionnement plus collectif, dans lequel chaque élu joue pleinement son rôle et participe activement à la conduite des affaires communales. Ce fonctionnement n'est pas propre à notre commune et peut s'observer dans de nombreuses communes, même voisines.

Ainsi, les **adjoints portent véritablement leurs délégations** et assurent le suivi quotidien de leurs compétences respectives. Cet engagement représente un investissement important, souvent réalisé en parallèle de leur activité professionnelle, notamment grâce à l'utilisation de crédits d'heures qui ne sont pas rémunérés par leur employeur.

Nous avons également choisi de confier des missions spécifiques à **cinq conseillers municipaux délégués**. Ceux-ci assurent notamment le suivi de dossiers stratégiques pour l'avenir de notre commune, tels que la communication, le projet Lyon-Turin et l'environnement, l'eau et l'assainissement, la forêt nécessitant un travail régulier et approfondi ou le suivi des travaux.

Cette organisation permet une **meilleure répartition de la charge de travail, un suivi plus efficace** des nombreux dossiers communaux et une **plus grande implication des élus** au service des habitants.

Il convient également de préciser que l'enveloppe indemnitaire prévue par les textes est initialement destinée uniquement au maire et aux adjoints. Nous avons fait le choix de **redistribuer une partie des indemnités qui n'étaient pas perçues** afin de reconnaître l'engagement des conseillers délégués. Ce choix a été réalisé sans utiliser l'intégralité de l'enveloppe indemnitaire autorisée et avec des indemnités pour la Maire et les adjoints équivalentes à celles de l'équipe précédente en tenant compte de la dernière revalorisation nationale des indemnités élus. En toute transparence, l'indemnité nette de la Maire est de 1583€ (vs 1510€ avant), pour les adjoints 607€ (vs 593€ avant), 155€ pour les conseillers municipaux délégués (délégation complexe) et 129€ pour les conseillers municipaux délégués.

Nous considérons qu'il est légitime que les responsabilités exercées, le temps consacré à la commune et l'investissement au service de l'intérêt général soient reconnus. Les indemnités compensent également partiellement les pertes de salaire liées à cet investissement.

Notre priorité demeure inchangée : travailler avec sérieux, transparence, équité et efficacité pour Saint-Thibaud et ses habitants, dans un esprit d'équipe où chaque élu contribue activement à l'action municipale.

Délégation eau, assainissement, déchets

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité de service de la communauté de commune sur la prévention et gestion des déchets lors du dernier Conseil Municipal

Bilan annuel de la production de déchets sur la communauté de commune:

Production de 563kg de déchets/an/habitant en moyenne (197kg ordures ménagères, 29kg emballages, 41kg verre, 296kg en déchetterie) avec un tri moins bon par rapport à l'ensemble de la région Auvergne Rhône Alpes

Evolution des zones de collecte

À partir du 24 juillet :

- Sur le parking des Bébois : ajout d'une colonne de tri des déchets (jaune)
- Sur le parking de l'école : suppression de deux colonnes de tri (jaune)
- Nouveau point de tri Route de Hauteville (aux Jacquet)
- Entrée du lotissement la Perrière : ajout d'une colonne de tri des déchets (jaune)
- Harmonisation des volumes des conteneurs (660L sacs noirs)
- Dès la rentrée: sensibilisation sur le tri



ACTUALITÉS & VIE LOCALE

Messages des associations

Saint Thibaud Rythme

Les inscriptions pour l'année prochaine sont déjà ouvertes avec trois nouveaux cours (danse pour CP/CE1/CE2 et CM1/CM2) et gym douce (forme et souplesse). Des dossiers papiers sont disponibles en mairie si besoin.

RDV sur le nouveau site internet de l'association pour plus de détails (<https://saint-thibaud-rythme.tiiny.site/>) ou contactez nous par mail.

Le bureau est à la recherche d'un/une membre pour aider à la trésorerie.



Saint Thibaud Environnement

Retrouvez la newsletter réalisée par Saint Thibaud Environnement.

Vous souhaitez la recevoir ? Faites leur savoir par mail !



Repas des aînés



L'équipe municipale a retenu un repas convivial pour cette année.

Celui-ci se déroulera le samedi 7 novembre à midi sur le thème du Tour de France.

Les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que leur conjoint, recevront une invitation par courrier au cours du mois de septembre.

Soirée Loto

Une nouvelle association: "Les Gin's Tonic" prépare le Twing Raid 2028, un raid solidaire en Twingo à travers France, Espagne et Maroc pour acheminer des dons alimentaires et scolaires. Rendez-vous au concours de pétanque du 22 août à Barby et au loto du 10 octobre à Saint-Thibaud-de-Couz pour soutenir le projet !



Cérémonie de départ des CM2



Les CM2 à l'honneur avant leur entrée au collège. La commune a eu le plaisir de célébrer le départ des élèves de CM2 de l'école du Bébois lors d'une cérémonie présidée par Mme le Maire Marion Fayard, aux côtés de Mme la Directrice Céline Cordier-Duvivier.

Ce temps fort a permis de mettre à l'honneur les futurs collégiens et de leur souhaiter pleine réussite dans cette nouvelle étape de leur parcours scolaire.

Chaque élève a reçu un stylo plume, généreusement offert par l'Association des Parents d'Élèves (APE), ainsi qu'un chèque culture de 40 €, offert par la commune, afin de les accompagner dans leurs futurs apprentissages.

La cérémonie s'est achevée dans un esprit de convivialité autour d'un verre de l'amitié offert par la commune, permettant aux familles, aux élus et à l'équipe éducative de partager un agréable moment d'échange. La municipalité adresse à l'ensemble des élèves de CM2 ses plus sincères félicitations et leur souhaite une excellente continuation au collège, ainsi que de très belles vacances d'été.

ACTUALITÉS & VIE LOCALE

Etat civil au 30 juin 2026

Naissances

- Agathe JASSERAND le 14 février 2026
- Arthur HERRSCHER le 16 février 2026
- Louane, Claire, Valérie TRICHON le 20 février 2026
- Agathe MARCOTTE le 21 février 2026
- Hannah, Tiffany BARRE le 03 avril 2026
- Mélinda, Delphine BARRE le 03 avril 2026
- Eleanor, Gwendoline, Cindy BAFFERT le 06 mai 2026
- Léna, Stanislaw, Luka HALAT le 11 mai 2026
- Romane, Ericka, Michèle RIMBOUD NUNINGER le 18 mai 2026
- Roxane, Gabriella, Victoire RIMBOUD NUNINGER le 18 mai 2026
- Mila, Muriel, Christine CIUNOWICZ le 18 mai 2026

Décès

- Jean, Jacques, Antoine VIEILLARD le 09 février 2026
- Marie-Françoise, Constance SEILLET le 19 février 2026
- Jacques MARTIN le 14 mars 2026
- Lucien PEYSSON le 27 avril 2026
- Maurice, Gaston ZANNA le 20 juin 2026

Messages des commerçants



Fermeture boulangerie du lundi 17 août au lundi 31 août



Le mot de la minorité

La majorité municipale nous a proposé d'écrire un article pour la feuille d'information de la municipalité que vous avez sous les yeux.

Avisé le dimanche après-midi 5 juillet, pour une remise du document le mardi soir 7 juillet, le délai était trop court pour réunir les conseillers d'opposition et écrire un article avec des informations sérieuses et vérifiables.

Nous ferons toutefois une remarque : Le dernier bulletin d'information « Couz d'œil », pourtant copieux, ne nous donne aucune information sur la suppression d'une classe, ni où en sont les travaux de végétalisation de la cour de l'école.